

Affaire du réseau clandestin d'avortement des étudiantes universitaires à Sétif **Algérie**

Posté par: Touareg

Publiée le : 7/9/2010 12:24:53

Algérie – Le principal accusé, un médecin généraliste, percevait entre 100 000 et 120 000 DA pour pratiquer un avortement illégal sur des jeunes filles dont la majorité était des étudiantes de l'université Ferhat-Abbès de Sétif.

Le procès de l'affaire du réseau clandestin d'avortement, démantelé au mois de mai dernier par la Police judiciaire dans la wilaya de Sétif, a été reporté à une date ultérieure, avons-nous appris de sources judiciaires. Le juge a, en effet, décidé de reporter l'affaire car plusieurs personnes, des intermédiaires en l'occurrence, impliqués dans l'affaire n'ont pas été auditionnées durant l'instruction du dossier.

Le magistrat a ainsi demandé à auditionner l'intermédiaire qui avait pour mission de mettre en contact les étudiantes avec le médecin. Cette personne, qui constitue une pièce maîtresse dans cette affaire, serait originaire de la ville d'El-Eulma où sont installés des centaines voire des milliers de commerçants et où l'argent coule à flots.

De grosses voitures, de l'argent, des appartements et beaucoup de tentations sont derrière cette déliquescence qui a touché même le campus universitaire au point où beaucoup de parents s'inquiètent pour leurs filles. Un autre élément sera également ajouté au dossier de l'instruction. Il s'agit du témoignage de l'homme qui a engrossé l'une des jeunes filles et qui serait de son état, un comptable de la ville d'El-Eulma. Rappelons les faits qui remontent au mois de mai dernier. Les éléments de la brigade de recherche de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif, après avoir placé sous surveillance pendant plusieurs jours, un cabinet médical, sont parvenus à démanteler un réseau clandestin spécialisé dans l'avortement des étudiantes. L'opération a été déclenchée suite à des informations parvenues aux éléments de la Police judiciaire et qui faisaient état de visites récurrentes et suspectes de jeunes filles chez ce médecin généraliste.

La perquisition du local a abouti à l'arrestation, en flagrant délit, de six personnes dont un médecin, principal accusé dans l'affaire, installé en privé dans la commune de Babor.

Selon les éléments de l'enquête, une pièce avait été aménagée en bloc opératoire doté de tous les équipements nécessaires pour la pratique de l'avortement.

Le principal accusé pratiquait également la chirurgie de reconstruction de l'hymen.

Pour ce qui était des honoraires du médecin et de ses collaborateurs, les clientes, qui sont dans leur majorité des étudiantes de l'université Ferhat-Abbès de Sétif et des jeunes filles venues de plusieurs villes limitrophes, payaient entre 100 000 et 120 000 DA, en plus d'une commission que touchait l'intermédiaire et qui n'était pas incluse dans le tarif de l'opération.

source: Liberte